

# Les Marocaines d'ici et d'ailleurs en conclave à Dakar



3<sup>ème</sup> rencontre régionale du 20 au 21 septembre courant

Après Bruxelles en 2010 et Montréal en 2011, c'est à la capitale sénégalaise que revient l'honneur d'organiser la troisième rencontre régionale "Marocaines d'ici et d'ailleurs". Placée sous le thème "Marocaines de l'Afrique subsaharienne: trajectoires et défis", cette manifestation qui aura lieu les 20 et 21 septembre courant, est initiée par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME).

S'inscrivant dans la même lignée, la présente rencontre tend à apporter un éclairage sur l'apport des femmes marocaines dans la migration Sud-Sud, expliquent les organisateurs. Pour ce, acteurs sociaux, chercheurs et

spécialistes dans les domaines juridique, politique et social feront le déplacement afin d'apporter leur éclairage sur la question.

Par ailleurs, cette rencontre se propose de combler les lacunes en termes de connaissances et d'enjeux, dans l'optique d'identifier les actions pertinentes à entreprendre, par le Maroc et le pays de résidence, afin de mieux répondre, individuellement ou collectivement, à la question des droits fondamentaux des migrantes marocaines.

L'événement s'inscrit en droite ligne de la démarche du groupe de travail "Approche genre et nouvelles générations" du CCME, prônant le rapprochement des communautés expatriées, à travers l'organisation de rencontres régionales avec les femmes marocaines d'Europe, des Amériques, d'Afrique et des pays arabes.

Compte tenu du rôle de plus en plus important des femmes dans l'immigration marocaine et face aux problématiques qui leur sont spécifiques, ce groupe de travail avait initié en 2008 et 2009 à Marrakech, deux rencontres internationales labellisées "Marocaines d'ici et d'ailleurs", qui ont eu pour but d'établir un état des lieux minutieux de la migration féminine marocaine, de faciliter l'échange entre les femmes du Maroc et celles issues de l'immigration, et de soulever des problématiques communes, notamment la discrimination et les inégalités sur le plan juridique. Ce processus devra s'achever par l'organisation d'une rencontre au niveau du monde arabe. Il faut rappeler que la migration entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne ne date pas d'hier. Des liens ancestraux ont, depuis longtemps, existé

entre les deux communautés comme l'attestent les organisateurs. Des pays comme le Sénégal, le Mali et le Soudan ont toujours été des pays d'accueil pour des raisons notamment économiques et ce, dès le 19<sup>ème</sup> siècle.

Par la suite, au 20<sup>ème</sup> siècle d'autres contrées africaines telles que la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, ou l'Afrique du Sud ont accueilli de nouveaux migrants marocains comptant notamment des femmes, des étudiants et des entrepreneurs, rappellent encore les organisateurs. Actuellement, cette communauté compte quelque 10.000 personnes environ, soit 0,17% de la communauté marocaine du monde, avec un taux de féminisation de 34,66%.

Mais les organisateurs déplorent le très peu de travaux scientifiques permettant d'appréhender ces mutations et de s'intéresser aux migrantes

marocaines dans cette zone, au moment où les recherches en matière migratoire se sont focalisées sur l'Europe qui accueille près de 80% de la communauté marocaine à l'étranger. Il y a lieu de constater enfin que de plus en plus de femmes partent, de manière indépendante, en Afrique subsaharienne à la recherche de conditions économiques meilleures, certaines réussissent brillamment leur intégration économique, sociale et politique tandis que d'autres se retrouvent dans des situations difficiles où elles ne peuvent pas faire prévaloir leurs droits.

Quant aux problèmes auxquels elles sont confrontées, ils diffèrent d'un pays à l'autre notamment en ce qui concerne le mariage, le divorce, l'héritage et la nationalité.

Nezha Mounir